



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E196614

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2025

ÉDITÉ LE 27/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2022
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 02/03/2022
1 500

Raison sociale : O TOITS OCCITANS

ZAE LA BARTHE, 6 RUE DU CHARRON
34230 PAULHAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER

Siret : 910 950 880 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9522992-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 147790226

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 147790226

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 04 48 17 17 95

Portable : 06 25 83 59 06

Fax :

Site Internet : www.otoitsoccitans.fr

E-mail : mandy@qualiproplus.fr

Responsabilité légale :
ROLERE FREDERIC ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	11/07/2024
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	13/12/2022
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	30/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	13/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.